

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A Mamoudzou, le 24 mai

Contact presse

- ARS : 06.39.25.23.30 - ars-mayotte-com@ars.sante.fr

- Préfecture : 06 39 69 00 31 - communication@mayotte.pref.gouv.fr



Coronavirus COVID-19 : L'ARS et le CHM accueillent aujourd'hui un avion sanitaire basé à Mayotte !

	Suivi des cas à Mayotte	Suivi des évacuations sanitaires vers La Réunion
Nombre de cas confirmés de Covid-19 à Mayotte	1 587	
Patients officiellement guéris (mise à jour le 19 mai)	894	
Hospitalisation de patients Covid-19	40	5
dont dans le service de médecine	23	
dont dans le service de réanimation	10	
Décès (depuis le début de la crise covid)	20	1

Mayotte se dote enfin d'un avion sanitaire

L'ARS et le CHM accueillent ce jour un avion sanitaire qui était attendu depuis longtemps par Mayotte.

Cet équipement (un Embraer-145 de la compagnie Regourd Aviation, équipé de deux civières homologuées) est dorénavant basé à l'aéroport de Dzaoudzi. Il répond à un besoin identifié depuis des années, aggravé par la crise sanitaire, l'arrêt des vols commerciaux habituels et la mise en place d'un pont aérien n'assurant pas des vols quotidiens.

1 200 évacuations sanitaires ont lieu chaque année depuis Mayotte vers La Réunion et la Métropole. Un chiffre qui est loin de refléter le besoin réel, nettement supérieur, le faible nombre de vols commerciaux et leur saturation se traduisant trop souvent par une perte de chance, vitale et/ou fonctionnelle pour les patients mahorais.

L'avion sanitaire permettra d'évacuer 7 jours sur 7 les patients aigus et urgents de cardiologie interventionnelle ou de neurochirurgie, dans les meilleures conditions techniques et pour un coût financier maîtrisé. Il facilitera le transfert régulier vers La Réunion de personnes touchées par le Covid-19, afin de permettre au CHM – qui fait face simultanément aux épidémies de dengue et de coronavirus - de renforcer sa capacité d'accueil et de soins.

L'ARS salue l'efficacité de la solidarité régionale avec La Réunion, et se félicite de la première évacuation par un vol Air Austral, aujourd'hui même, de 5 patients Covid + vers le CHU de La Réunion.

La mise en place de ce service essentiel pour Mayotte, suite à celle d'un hélicoptère sanitaire il y a quelques jours seulement, renforce de manière significative le dispositif de lutte contre le Covid-19.

Conformément aux procédures ouvertes dans le cadre de l'urgence impérieuse liée à la crise sanitaire, la mise en place de ces deux équipements est assurée pour les trois prochains mois. La mobilisation pérenne à Mayotte d'un hélismeur et d'un avion sanitaire faisant partie intégrante de l'offre de soins « de base », le recours à un marché dans un cadre hors urgence sera prévu à l'issue de cette période.